

Conseil d'école Jean Jaurès du vendredi 19 novembre 2010

Était présents :

Enseignants : Mademoiselle Armelle DUPRE, Madame Patricia GOUZIL, Madame Dominique PLUCHART, Madame Carole ORSINI, Madame Anne-Marie PAPADIMITRIOU, Madame Anne CHPOLIANSKY, Madame Valérie PANNAUX, Madame Béatrice NOLORGUES.

Parents d'élèves FCPE : Madame Isabelle GAUDICHAUD, Madame Valérie Babé, Monsieur Marc DAUTAIN, Monsieur Josselin AUBRY

Parents d'élèves PARDEVIE : Madame Virginie MOREL, Madame Nathalie TROUVE, Madame Christelle PELLETIER, Madame Nathalie CARON, Madame Anne LAUTARD, Madame Juliette CARVALHO, Madame Maria DA SILVA, Monsieur William TROUVE, Monsieur Jean-Marc CROSNIER

Représentante de la mairie : Madame Jocelyne GARRIC.

Intervenante RASED : Madame Aline ROME

Absents excusés : Madame MORIN et Madame LABORDE

Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est soumis au vote après l'introduction d'une nouvelle règle concernant l'interdiction dans l'enceinte scolaire des cartes à collectionner de type « Pokémon ». Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Bilan de l'association des enfants de Jean Jaurès :

En début d'année, le solde était à 2.741,50 Euros.

Le total des dons s'élève à 2.463,00 Euros.

8 Euros sont reversés par enfant, soit un total de 1,831.00 Euros.

La vente de brioches a rapporté 1.016,00 Euros dont 516 Euros reversés au boulanger.

Les dépenses diverses représentent 68,77 Euros.

Actuellement le solde de l'association est de 3.786,93 Euros

Information

Il existe un programme E.L.C.O. (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) prévu par des accords bilatéraux signés entre la France et plusieurs pays (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Turquie, l'Espagne et le Portugal). Ce programme permet aux enfants qui le souhaitent d'apprendre leur langue d'origine. L'enseignement est assuré par des enseignants du pays. Les parents concernés recevront l'information nécessaire pour l'année prochaine. A l'école Jean Jaurès, des cours d'arabe seront dispensés les mardis de 16H30 à 18H.

Questions École :

1/ Effectif de l'école à ce jour.

2 classes de CP de 24 et 26 élèves
2 classes de CE1 de 24 et 25 élèves
1 classe de CE2 de 27 élèves
1 classe double niveau CE2/CM2 avec 15 CE2 et 10 CM2
2 classes de CM1 de 25 et 26 élèves
1 classe de CM2 de 29 élèves

Soit un total de 231 élèves pour l'école.

2/ Bilan de la classe à double niveau

Après quelques difficultés de début d'année, tout se déroule normalement. Les élèves de CE2 ont été choisis selon le critère de l'autonomie. Il y a très peu d'activités communes entre les deux niveaux ce qui exige une bonne organisation.

3/ Bilan de l'aide individualisée. Organisation des cours.

Les enfants reçoivent l'aide individualisée 2 fois par semaine (1 heure par séance) les lundis et jeudis de 11h35 à 12h35. L'aide se fait par période de 6 semaines (entre chaque période de vacances). Il y a 4 à 6 élèves par enseignant. L'aide consiste principalement en une remise en confiance. Les institutrices choisissent donc les enfants qui présentent une difficulté ponctuelle. Ceux en grandes difficultés sont pris en charge par d'autres réseaux. Pour la première période tous les niveaux ont été concernés sauf les CP.

4/ Pourriez-vous nous présenter l'organisation des classes de langues ?

Pour l'anglais:

Par manque d'intervenants extérieurs, Madame Chpoliansky qui est habilitée pour l'enseignement de l'anglais, enseigne cette langue au cycle 3 à raison de 45 minutes par semaine. Lorsque Madame Chpoliansky n'est pas avec sa classe habituelle (CP), ses collègues prennent en charge ses élèves.

Une deuxième intervenante enseigne l'anglais aux CE2 les vendredis matin.

Pour l'allemand:

L'enseignement a lieu les jeudis après-midi pour le cycle 3. Chaque cours dure 45 minutes. Cela concerne 5 enfants de CE2, 6 enfants de CM1 et 1 seul enfant de CM2.

6/ Y a-t-il des demandes d'AVS non pourvues ?

Une deuxième AVS est prévue à partir du 1^{er} décembre pour deux élèves. Celle-ci sera présente les jeudis et vendredis. Toutes les demandes sont pourvues.

7/ Dans quel niveau est-il prévu des visites médicales ?

Une visite médicale est effectuée par un médecin scolaire en fin de grande section de maternelle. Une visite de contrôle est réalisée par une infirmière en CE2. On peut en faire la demande dans tous les niveaux si besoin.

8/ Projets divers (sorties, activités, etc.) pour l'année scolaire 2010/2011

- classe découverte en Auvergne au mois de juin pour les deux classes de CM1,
- chorale,
- semaine de mathématiques du 7 au 11 février 2011
- 2 séances de cinéma pour le cycle 2 et 3 séances pour le cycle 3
- sortie commune de fin d'année au théâtre Jules Verne : représentation de « Blanche Neige »

- activité en partenariat avec le CAC (Centre Art Contemporain)
- intervention de la ludothèque dans l'école
- animations sportives

9/ Pouvez-vous nous rappeler le projet d'école pour cette année ?

Le projet d'école a été défini pour la période 2008-2011, et met l'accent sur les orientations suivantes :

- Français : copie et dictée
- Maths : représentation des nombres et calcul mental
- Éducation civique : se préparer à devenir citoyen
- Éducation culturelle : chorale, atelier avec le CAC, fresque sur l'histoire de l'art

10/ Y a-t-il une unité entre les maîtresses dans les sanctions envers les élèves ?

Tous les élèves ont pris connaissance et ont accepté les termes du Règlement Intérieur concernant les règles communes. Si le règlement n'est pas respecté par un élève, il peut être sanctionné et il devra recopier la ou les règles non appliquées plusieurs fois (le nombre de copie varie selon le niveau). Les sanctions sont donc homogènes.

S'agissant du comportement au sein même de la classe, le degré et la nature de la sanction appartient à l'enseignant et la punition peut donc varier en fonction du degré de tolérance de chacun.

Si un élève est trop turbulent, il peut être isolé de la classe mais reste alors sous surveillance.

11/ Présentation des résultats du sondage du pont de l'Ascension

Les parents élus avaient effectué un sondage à la fin de l'année scolaire précédente. Il ressort de ce sondage que 84% des parents ayant répondu au sondage étaient favorable au report des cours du vendredi suivant le jeudi de l'Ascension au mercredi, veille de l'ascension.

Environ un tiers des parents qui ont répondu au sondage utiliseraient le centre de loisirs si celui-ci était ouvert ce vendredi.

Le vote sur le pont de l'Ascension est organisé.

La Mairie précise que le Centre de Loisirs ne sera pas ouvert.

Résultats du vote : Pour : 11 - Contre : 2 - Abstentions : 6

12/ Seriez-vous d'accord pour distribuer le questionnaire ci-joint aux parents afin de préparer le deuxième conseil d'école ?

Oui avec une rectification sur le terme de « soutien scolaire » qui serait remplacé par aide personnalisée.

13/ Pouvez-vous nous expliquer l'origine du mot de vigilance sur les cahiers ?

Une information venant de l'intérieur du circuit enseignant faisait état d'un risque potentiel important pour les enfants. Il était logique de transmettre aux parents le plus vite possible cette information. Heureusement aucun incident n'a été à déplorer. L'équipe enseignante en accord avec l'inspection départementale a préféré prévenir les familles.

Madame Garric nous précise que la police municipale a fait des rondes et que la police nationale a été prévenue mais qu'il ne s'agissait finalement que de rumeurs.

Cet incident a été l'occasion pour les enseignants et les parents de parler avec les enfants, et de rappeler les règles de prudence.

Questions mairie :

*1/ Pourquoi les travaux des toilettes n'ont pas commencé pendant les vacances d'été (alors qu'ils étaient annoncés dans les papiers de la rentrée) ?
Avez-vous un planning de réalisation ?*

Les travaux des toilettes, dont le coût était trop élevé pour une réalisation en 2010, ont finalement été inscrits au budget 2011. Ils devraient commencer pendant les vacances de février 2011 et leur durée prévisible est de 6 mois. Pendant les travaux, 5 toilettes provisoires de type « Algeco » seront installées.

2/ Présentation des travaux de la rue Stalingrad

La rue Stalingrad sera élargie. La clôture actuelle séparant l'école de la rue Stalingrad sera reculée de 4,5 mètres à l'intérieur de la cour de l'école. Un dépose-minute et une piste cyclable seront créés. Les travaux devraient débuter au début du mois de janvier et dureront plusieurs mois.

3/ Travaux prévus pour l'école

Pas de réponse à ce jour. Une demande de peinture de deux classes a été faite.

4/ Quelles sont les activités proposées pendant le temps de midi en fonction de l'âge?

Il est proposé des activités manuelles, des jeux extérieurs, du théâtre, et une fois par semaine l'activité « lire et faire lire ». Une activité sportive sera proposée ultérieurement.

5/ Comment s'organise l'étude surveillée ? Pourquoi avoir imposé 2 jours dans la semaine plutôt qu'un seul ?

Madame Garric explique qu'il y a eu une grande difficulté de gestion du nombre d'enfants. Un groupe de travail a étudié la question et a préconisé une préinscription avec obligation de s'inscrire pour deux jours par semaine au minimum pour une meilleure efficacité dans le suivi de l'enfant.

Malgré une mise en place difficile, le bilan est positif aussi bien pour les intervenants que pour les enfants.

Prochain conseil d'école prévu le vendredi 4 mars 2011 à 18h30